Un accident de mine dans le Puy-de-Dôme

Deux ouvriers ensevelis. — Le sauvetage

Messeix, 20 mars. — Un éboulement s'est produit hier soir aux mines de Messeix (Puy-de-Dôme). Deux ouvriers ont été ensevelis : Claude Bony, soixante-cinq ans, et Joseph Lavergne, trente-quatre ans.

Le sauvetage a été aussitôt organisé et Lavergne a été retiré vivant, mais grièvement blessé.

On poursuit le sauvetage de Bony, mais sans grand espoir de le mener à bien.

Une rixe entre conscrits dans le Lozère

Mende, 20 mars. — A Grandrieu, chef-lieu de canton de la Lozère, quelques conscrits, malgré les protestations de leurs camarades, voulurent porter dans le cortège, à côté du drapeau national, un drapeau tricolore orné d'emblèmes religieux. Les gendarmes s'y opposèrent : ils furent malmenés par les premiers conscrits. Un ecclésiastique apparut ; il fut malmené par les jeunes gens qui ne voulaient pas de drapeau à emblèmes. Ce ne fut pas sans peine que les gendarmes purent protéger l'abbé et rétablir le calme.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Elections Législatives

6me circonscription de Lille

Une Réunion Électorale à Bourghelles

M. Georges Ducrocq, le candidat Républicain, fait un exposé de notre politique. — Les électeurs applaudissent ses déclarations et acclament sa candidature.

Le Comité local avait organisé, dimanche soir, une réunion en faveur de l'honorable M. Georges Ducrocq, candidat républicain de la 6e circonscription de Lille. Cette manifestation qui s'est déroulée dans la grande salle de l'estaminet de M. Flotin-Barbe, à la Place, a obtenu un véritable succès. C'est devant un auditoire relativement nombreux et sympathique, que le dévoué candidat a exposé son programme au milieu des bravos enthousiastes.

Sur l'estrade avait pris place à côté de M. Georges Ducrocq, M. Hubert Foutry, qui avait bien voulu présider la réunion.

Après avoir présenté le sympathique candidat en quelques phrases élogieuses, et recommandé aux électeurs de Bourghelles de se rallier à son programme de liberté, M. Foutry cède la parole à M. Georges Ducrocq, qui aborde l'exposé de son programme. L'orateur explique que la loi des retraites ouvrières, que tout le monde désire, judicieusement remaniée en 1906 à la veille des élections, depuis, le projet irréalisable voté par la Chambre, amènera encore bien des déceptions dans le monde des travailleurs. Le versement obligatoire sera mal accueilli par les ouvriers et les syndicats se sont prononcés contre l'obligation. Le mutualiste qui a devancé la loi se trouve, par le fait, moins avantagé que l'ouvrier imprévoyant du Midi, et la mutualité, si florissante dans le Nord, sera atteinte par la loi nouvelle. D'ailleurs, il n'y aura de retraites ouvrières que le jour où les ressources pour les établir seront trouvées. Les députés de la majorité auraient tort de s'en prévaloir auprès de leurs électeurs, car il ne suffit pas de voter des lois, il faut encore pouvoir les appliquer.

Au point de vue des finances et des impôts, M. Georges Ducrocq dénonce l'accroissement constant des impôts, les 200 millions de taxes et emprunts nouveaux que la nation va supporter et la fâcheuse tendance des ministères radicaux-socialistes à recourir aux monopoles d'Etat pour remplir les caisses du Trésor. Les nouveaux impôts ont ce grave inconvénient de frapper surtout l'agriculture et la terre qui ne peut dissimuler ni se dérober au fisc. Il est fâcheux que dans les discussions du Parlement qui intéressent la culture, le commerce et l'industrie, comme la révision de nos tarifs douaniers, les bancs de la Chambre soient généralement vides et que cependant grâce au vote par procuration, des lois d'une importance capitale soient votées par des absents.

Le sympathique candidat termine son discours par un éloge de la Représentation Proportionnelle. Il stigmatise l'abus de la politique qui s'infiltre dans nos communes, qui fausse des institutions excellentes, comme le Bureau de bienfaisance et les pensions de vieillesse. La charité et la bienfaisance, déclare l'orateur, ne doivent pas connaître les nuances politiques.

Les déclarations franches et sincères de M. Georges Ducrocq sont saluées par les applaudissements nourris et répétés de la nombreuse assistance.

En quelques mots bien sentis, M. Hubert Foutry remercie l'orateur et engage les électeurs présents à faire triompher la candidature de M. Ducrocq, le 24 avril prochain.

La soirée s'est effectuée sans incident.

Une Réunion Radicale à Lannoy

Une réunion organisée par le comité local du parti radical a eu lieu dimanche soir, à cinq heures, au « Café du Lion d'Or », rue Nationale.

La séance était présidée par M. Samuel Dujardin, adjoint au maire de Lannoy. Il y avait une cinquantaine d'auditeurs parmi lesquels un certain nombre de fonctionnaires.

M. Dujardin a présenté les orateurs : MM. Henri Delecroix, maire d'Hem, député sortant ; Spriet, avocat du barreau de Lille ; le docteur Lamotte, conseiller général, et Demesmay, conseiller d'arrondissement dans le canton de Cysoing. Puis le président a fait un appel aux électeurs présents en faveur de la candidature de M. Henri Delecroix.

Ce dernier lui a succédé. Il a exposé son programme. L'orateur a expliqué ses votes à la Chambre au cours de la législature qui s'achève, notamment ceux par lesquels il n'accorda pas sa confiance au gouvernement à propos des scandales des liquidations ; M. Delecroix estime que le gouvernement aurait dû sévir plus tôt contre les liquidateurs véreux.

M. le docteur Lamotte, prenant la parole à son tour, a invité ses amis à unir leurs efforts pour faire triompher la candidature de M. Delecroix.

M. Spriet, avocat, avait parlé avant lui. Il a fait l'éloge du parti radical et de son œuvre.

Parlant de l'enseignement, il s'est montré partisan de la neutralité en matière d'enseignement officiel quant aux confessions religieuses ; mais il s'est déclaré un fervent défenseur de l'école laïque.

M. Demesmay a succédé aux précédents orateurs. A son tour, il a vanté la politique du bloc.

M. Demesmay s'est attaqué ensuite à la personnalité de M. Georges Ducrocq, le sympathique candidat du parti républicain.

Un ordre du jour en faveur de la candidature de M. Delecroix a ensuite été adopté à mains levées.

La réunion a pris à 7 heures 1/2.

Ardennes. — Mézières. — L'arrondissement de Mézières, qui n'avait eu jusqu'ici qu'un seul député, en aura deux dans la prochaine Chambre.

Dans la 1re circonscription, M. Albert Poulain, député sortant socialiste, aura pour concurrent M. Autier, républicain indépendant, maire de Charleville, et M. Petitfils, avocat, libéral.

Dans la 2e circonscription — la nouvelle — M. Dotty, médecin, socialiste, aura pour concurrent M. Clément Charpentier, avocat à la Cour d'appel de Paris, radical.

Vouziers. — M. Lucien Hubert, radical, député sortant, est seul candidat.

Sedan. — M. Lasalle, socialiste, député sortant, se représente ; il sera combattu par MM. Galloy, libéral, avocat, et Albert Husson, radical, vétérinaire.

Rocroi. — Le député sortant, M. Dunaime, républicain radical, se représente. Il aura pour concurrents MM. de la Noë, républicain libéral, Demoulin, socialiste, et Laurent, maire de Fumay.

Lot-et-Garonne. — A Agen, le député sortant, M. Dauzon, radical socialiste, aura pour concurrent radical M. Jules Cels, agrégé de l'Université, chargé du cours de mathématiques spéciales au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Un troisième candidat, M. Caval, se présente comme socialiste.

Dans l'arrondissement de Marmande, la lutte s'annonce comme devant être très vive.

M. Jacques Chaumié, député radical socialiste sortant, aura notamment comme adversaires : MM. Soussial, républicain modéré, industriel, maire de Miramont ; le docteur Déche, libéral, ancien député ; Solleville, radical indépendant, avocat à Marmande ; Léon Launat, avocat du barreau de Marmande, radical ; Balet, avocat à Paris, conseiller général du canton de Castelmoron-sur-Lot.

A Nérac, contre M. Lagasse, député radical socialiste sortant, on annonce la candidature de M. Duffau, radical, notaire, conseiller général du canton de Francescas et maire de Moncrabeau.

Dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, M. Georges Leygues, député de cette circonscription, n'aura pas de concurrent.

JULES GUESDE A BERLIN

Un journal socialiste annonce qu'il a reçu des nouvelles de M. Jules Guesde qui est en traitement, à Berlin, comme on sait. Il ajoute que le député de Roubaix est en bonne voie de guérison et que, probablement, il pourra quitter Berlin vers la fin du mois, se rendant à Roubaix et à Wattrelos, où il doit faire deux conférences publiques avant de rentrer à Paris.

Lors de la célébration du 70e anniversaire de Bebel à Berlin, M. Jules Guesde assistant au banquet, y avait pris la parole. Voici le texte de son discours que nous reproduisons ci-dessous à titre de document :

Sœurs et frères d'Allemagne,

C'est avec joie qu'au nom du Parti socialiste de France je me joins aux camarades présents pour fêter, en ce jour, les 70 ans de « notre » Auguste Bebel. — Je dis « notre », parce que Bebel n'appartient pas seulement à la démocratie allemande il est, en même temps, l'honneur et la force du socialisme international tout entier.

Les Partis socialistes d'Allemagne, de France, d'Autriche, de Belgique, d'Angleterre et autres pays ne constituent pas, en effet, des armées distinctes. Ce sont les différents corps d'une même armée qui poursuit la même lutte pour la libération humaine par les mêmes moyens : *la prise du pouvoir et la reprise de la propriété.*

Et lorsque sur un point de ce champ de bataille universel, comme dans votre admirable Allemagne d'aujourd'hui, derrière un vétéran comme Bebel se dressent plus de 600.000 combattants de première ligne, c'est toute l'armée du travail qui, partout, sent, avec sa puissance accrue, se rapprocher l'heure de la victoire.

Longue vie donc et gloire à Bebel ! Salut fraternel à la Social-Démocratie allemande et aux syndicats qui marchent avec elle ! Et vive la Révolution sociale internationale pour laquelle — je vous le jure — la France socialiste ne restera pas en arrière !

Chronique Sociale

POUR LES MÈRES

Une loi du 15 mars 1910, publiée à l'« Officiel », accorde un congé spécial de deux mois avec traitement entier aux institutrices en couches :

En voici la teneur :

Article premier. — Un congé de deux mois avec traitement entier, en dehors des congés pour maladie prévus par le décret du 9 novembre 1853, est accordé aux institutrices, moitié avant, moitié après les couches.

Les institutrices ne peuvent reprendre leur service qu'après examen et certificat médical constatant qu'elles sont en état de le faire sans dommage pour leur santé ; en cas contraire, la prolongation de congé nécessaire leur est accordée aux conditions du congé lui-même, jusqu'à concurrence de deux mois.

Art. 2. — Les crédits nécessaires à la mise en vigueur et à l'application de la présente loi seront inscrits à un chapitre spécial du budget des dépenses du ministère de l'instruction publique.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui lundi 21 mars :

Soleil : lever : 6 h. 5 ; coucher : 6 h. 11.
Lune : premier quartier du 18 ; pleine le 25.
Aujourd'hui : St Benoît ; demain : Ste Léa ; premier jour du Printemps.
A 7 h. 1/2, société de secours mutuels.
L'Employé, assemblée générale au local.
A 8 h. 1/2, groupe sports de l'Exposition, réunion à la Mairie.
A 8 h. 1/2, Société de Géographie.

Les élections au Conseil des Prud'hommes

Les élections au Conseil des prud'hommes ont eu lieu dimanche, pour les patrons, à l'Hôtel de Ville, et à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, pour les ouvriers ; à Croix et à Wattrelos, des bureaux fonctionnaient à la mairie.

En voici les résultats :

PRUD'HOMMES OUVRIERS

Première catégorie : Peignage et Filature

ROUBAIX. — Inscrits, 2.519 ; votants, 1.296. — MM. Pierre Roger, cons. sort., 1.117 voix ; Henri Segard, cons. sort., 1.119 voix ; Mlle Germaine Delcroix, 47 voix.

WATTRELOS. — Inscrits : 541 ; votants, 238. — MM. Pierre Roger, 216 voix ; Henri Segard, 217 voix ; bulletins blancs, 21.

CROIX. — Inscrits, 431 ; votants, 244. — MM. Pierre Roger, 228 voix ; Henri Segard, 228 ; blancs et divers, 16.

RÉCAPITULATION

MM. Pierre Roger . . . 1.561 voix ÉLU
Henri Segard . . . 1.564 voix ÉLU

Deuxième catégorie : Textile

ROUBAIX. — Inscrits : 6.697 ; votants, 3.221. — MM. Achille Lepers, 2.826 voix ; Alphonse Deroubaix, 2.808 voix ; Victor Cousu, 283 voix ; Mlle Hortense Vandecaveye, 289 voix.

WATTRELOS. — Inscrits, 2.472 ; votants, 1.020 ; blancs, 23. — MM. Lepers, 973 voix ; Debaisieux, 973 voix ; Cousu, 14 voix ; Mlle Hortense Vandecaveye, 13.

CROIX. — Inscrits, 844 ; votants, 380. — MM. Lepers, 365 voix ; Debaisieux, 367.

RÉCAPITULATION

MM. Achille Lepers . . 4.164 voix ÉLU
Alph. Debaisieux . 4.148 voix ÉLU

Troisième catégorie

Inscrits pour Roubaix, Croix et Wattrelos, 1.847. — M. Arthur Hiltrop : Roubaix, 720 voix ; Croix, 141 ; Wattrelos, 73.

RÉCAPITULATION

M. Arthur Hiltrop . . . 934 voix ÉLU

Quatrième catégorie : Bâtiment

ROUBAIX. — Inscrits, 1.027. — M. Alcide Ducrocq, 469 voix ; blancs, 12 ; divers, 60.

WATTRELOS. — Inscrits, 256 ; votants, 69. — M. Ducrocq, 56 voix ; blancs, 11.

CROIX. — Inscrits, 252 ; votants, 85. — M. Ducrocq, 80.

RÉCAPITULATION

M. Alcide Ducrocq . . . 605 voix ÉLU

PRUD'HOMMES PATRONS

Première catégorie : Peignage et Filature

Inscrits pour Roubaix, Croix, Wattrelos, 65. Votants, 32

MM. L. Lefebvre, peigneur 32 voix ÉLU
Gaston Mille, filateur. 32 voix ÉLU

Deuxième catégorie : Textile

Inscrits : 243. — Votants : 77

MM. Alex. Catteau, fabric. 77 voix ÉLU
Emile Delattre, fab. . 77 voix ÉLU

Troisième catégorie : Métallurgie

Inscrits : 72. — Votants : 24

M. Léon Dupire, mécanicien 24 voix ÉLU

Quatrième catégorie : Bâtiment

Inscrits : 305. — Votants : 77

M. Alexandre Bayart. . . 77 voix ÉLU

A Croix, le bureau n'a pu être constitué.

Un peu avant huit heures, M. de Renty, juge de paix, a prononcé les résultats.

La Fête des Vétérans Mutualistes Roubaisiens

Inauguration du Dispensaire mutualiste. Séance solennelle au Théâtre du Fontenoy Rapport sur l'« Union Mutualiste des Cantons de Roubaix ». — Allocution de M. Duquenne. — Discours de M. Dubron. — Remise des médailles. — La partie récréative

La Mutualité roubaisienne a vécu hier une belle journée, et la date du 20 mars 1910 restera une date mémorable dans ses annales. En une splendide fête de famille, au cours de laquelle la musique, l'éloquence, l'art dramatique ont uni leurs joyeux accents, leurs élans vibrants d'enthousiasme et leur charme enchanteur à l'échange des plus doux sentiments de franche et sincère fraternité : elle a honoré et fêté des vétérans vaillants représentants de l'avant-garde qui, confiante en l'avenir et en ses efforts, a ouvert la voie où se sont, à leur suite, engagés des milliers d'adeptes.

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU DISPENSAIRE MUTUALISTE

L'« Union mutualiste des cantons de Roubaix », qui a organisé cette fête, en a profité pour inaugurer officiellement son Dispensaire mutualiste, œuvre admirable qui fonctionne depuis plus d'un an et qui a déjà rendu aux mutualistes d'immenses services par les nombreux prêts de meubles à l'usage des malades, et d'ustensiles et objets de pansement que les travailleurs ne peuvent se procurer et qui leur permettent de se faire soigner au sein de leurs familles dans les mêmes conditions de confortable et d'hygiène que les personnes favorisées de la fortune.

A 2 h. 20, M. Victor Dubron, le zélé et actif président du Comité du Nord de l'Alliance d'hygiène sociale à laquelle ressortit plus spécialement le Dispensaire, s'est rendu au numéro 92 de la rue des Longues-Haies, où est situé cet établissement, dont la façade et les salles étaient brillamment décorées. Il était accompagné de MM. les docteurs Wœhrel, de l'Institut Pasteur à Lille ; Oui, professeur à la Faculté de Médecine ; Felhoen, médecin de la Goutte de Lait, à Roubaix ; de MM. Edouard Duquenne, Joseph Wibaux, président et vice-président de l'Union mutualiste ; René Wibaux, et du secrétaire général de l'Union. Au Dispensaire, se trouvaient déjà M. Henri Deschamps, plusieurs administrateurs de l'Union régionale des Sociétés de secours mutuels du Nord, et de nombreux mutualistes roubaisiens et étrangers.

M. Léon Riger, administrateur de l'Union mutualiste, faisait les honneurs de l'établissement. Il souhaita la bienvenue, en excellents termes, à M. Dubron et à MM. les docteurs Wœhrel et Oui et fit ressortir les services rendus par le Dispensaire mutualiste qui, actuellement, a 200 objets prêtés à des malades.

M. Dubron, dans une vibrante improvisation, fit l'éloge de l'œuvre, de son fondateur, M. Duquenne, et des généreux bienfaiteurs qui lui ont fourni le local et, par leurs dons, ont assuré son installation.

M. Duquenne a donné ensuite quelques explications sommaires sur l'organisation et le fonctionnement du Dispensaire, et les personnes présentes ont signé l'acte d'installation.

La séance solennelle au Théâtre du Fontenoy

En quittant le Dispensaire mutualiste, M. Dubron et les personnes qui avaient assisté à l'inauguration, se sont rendus au Théâtre du Fontenoy, où allait avoir lieu la séance solennelle en l'honneur des Vétérans mutualistes. Par les soins du directeur, M. Paul Douai, les portes d'entrée et l'intérieur du théâtre avaient reçu une ornementation du meilleur goût, et la loge centrale avait été transformée en un salon élégamment décoré.

La salle était archibondée d'une assistance composée de mutualistes auxquels s'étaient joints des membres de leurs familles et dans laquelle nous avons remarqué MM. Eugène Motte, maire de Roubaix ; Chatteleyn et Deschodt, adjoints ; Albert Prouvost, ancien président du Tribunal de Commerce ; Lamy, directeur de l'Exposition de 1911 ; Jules D'Halluin, Eugène Ernoult ; Gaillard, président de la Mutuelle scolaire de la rue Turgot, etc... De nombreux présidents de sociétés étrangères s'y trouvaient également avec des délégations.

A l'arrivée de M. Dubron et des personnes qui l'accompagnent, la « Philharmonique du Fresnoy », sous l'excellente direction de M. Colin, attaque la « Marseillaise », qu'elle exécute avec entrain, pendant que l'assistance applaudit avec enthousiasme et fait une ovation à M. Dubron qui, en qualité de président de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels du Nord, prend la présidence de la séance, ayant autour de lui les notabilités dont nous avons signalé la présence au Dispensaire mutualiste, les membres du Conseil d'administration de l'Union mutualiste et les présidents des sociétés affiliées.

Aux premiers rangs des fauteuils d'orchestre sont placés les Vétérans mutualistes.

RAPPORT SUR L'« UNION MUTUALISTE » DES CANTONS DE ROUBAIX

Après l'exécution par la « Philharmonique du Fresnoy » de « Tripletto », charmante polka pour pistons et clarinettes, qui est brillamment interprétée, et dans laquelle MM. Keselar, Messano et Leduc font preuve d'un beau talent, M. Dubron ouvre la séance et donne la parole au secrétaire général de l'Union mutualiste des cantons de Roubaix qui, dans un rapport concis et largement documenté, expose la vie et les travaux de cette Union depuis sa fondation.

Il rappelle qu'elle fut établie le 28 août 1907 à la suite des élections pour la désignation des délégués des sociétés de secours mutuels aux commissions cantonales instituées en vertu de la loi sur l'assistance aux vieillards, élections qui démontrèrent la nécessité de grouper les forces mutualistes de Roubaix pour unifier leur action. Après avoir fait connaître l'organisation de l'Union Mutualiste, le rapporteur narre la fondation du Dispensaire Mutualiste, suggérée par la pénible nécessité dans laquelle s'était trouvée une femme malade de prendre des grands bains dans un tonneau ; il signale la générosité des bienfaiteurs qui ont permis de réaliser cette œuvre si utile, explique son fonctionnement, énumère les principaux meubles, appareils, ustensiles et objets de pansements mis à la disposition des malades et qui, d'après un relevé fait récemment, ont été prêtés pendant 2.500 journées, depuis moins de deux ans que fonctionne cette œuvre dont l'utilité est ainsi manifestement démontrée.

Le rapport fait aussi mention de la part prise par l'Union Mutualiste à la fondation de l'Association du Fonds Roubaisien contre le chômage due à la louable initiative de M. Edouard Roussel et dont le vice-président, le secrétaire et le contrôleur font partie de l'Union Mutualiste. Il rappelle aussi le rôle de cette Union dans la question de la répartition des subventions municipales aux sociétés de secours mutuels pour laquelle a été adopté le principe de l'effort personnel qu'elle préconisait, ainsi que son intervention laborieuse, mais finalement efficace dans la convention conclue avec le corps médical et qui a mis fin à bien des difficultés.

Enfin, le rapporteur énumère les principales étapes de la campagne de propagande entreprise par l'Union Mutualiste, les récompenses qu'elle a obtenues aux expositions, ainsi que le Dispensaire Mutualiste, et après avoir montré, comme conclusion, l'utilité et les avantages des groupements, il salue les vétérans de la mutualité roubaisienne que l'Union honore en cette mémorable journée.

Le rapport du secrétaire général, que les assistants ont souvent interrompu de leurs bravos, est suivi d'une longue salve d'applaudissements.

ALLOCUTION DE M. EDOUARD DUQUENNE

La parole est alors donnée à M. Edouard Duquenne, président de l'Union Mutualiste, qui prononce une chaleureuse allocution. Il remercie d'abord les assistants, principalement les étrangers et présente des excuses aux mutualistes roubaisiens qui, par suite de l'importance prise par la fête, n'ont pu trouver place dans la salle. Puis, il rappelle que l'Union Mutualiste a voulu, par cette manifestation familiale et solennelle « montrer sa sympathie et sa reconnaissance à ceux qui avaient été, dans nos cantons, les précurseurs de l'œuvre mutualiste... et à qui le souvenir qui va leur être offert, rappellera qu'ils ont pratiqué pendant 30, 40, 50, 60 ans et plus, ces grandes vertus de prévoyance et de solidarité dont l'épanouissement fait naître chaque jour plus de bien-être, plus de concorde, plus d'amour et de fraternité. »

Après quelques mots aimables adressés à M. Dubron, dont la présence à cette réunion, déculpe la joie des mutualistes roubaisiens et à qui il assure que tous les cœurs vibrent à l'unisson du sien et que tous l'admirent et l'aiment, M. Duquenne rappelle succinctement le rôle de l'Union Mutualiste depuis sa fondation et expose ce qu'elle se propose de faire à l'avenir. Sont à l'étude, la création d'une caisse de réassurance pour laquelle une somme de 500 francs est déjà promise ; l'établissement de bains-douches, etc. ; la campagne de propagande sera activement poursuivie ; des fêtes et des réunions seront organisées ; une excursion mutualiste à la mer aura lieu à La Panne le 3 juillet et la « Philarmonique du Fresnoy », y prêtera son concours. L'orateur convie M. Dubron, qui fait un signe d'assentiment, et tous les mutualistes présents à y assister et à y amener des parents ou des amis.

Dans une entraînante péroraison, M. Duquenne expose le programme de l'Union Mutualiste, conforme à celui de la mutualité, qui est, pour les individus, le plus admirable moyen de relèvement matériel et moral et, dans le domaine social, le rayon lumineux d'un avenir de consolation et d'espérance, parce qu'il sera fait de rapprochement, d'harmonie, d'union entre tous les hommes de cœur qui veulent donner plus de bien-être et plus d'amour aux travailleurs.

Les applaudissements qui ont fréquemment interrompu l'allocution de M. Duquenne redoublent après cette conclusion. Ils sont à peine apaisés, qu'ils reprennent avec plus d'intensité pour acclamer M. Dubron qui s'apprête à parler.

DISCOURS DE M. DUBRON

Résumer un discours de M. Dubron, c'est lui enlever tout son intérêt. Aussi n'indiquerons-nous que les grandes lignes de cette magnifique harangue qui a enthousiasmé ses auditeurs et provoqué de fréquents applaudissements.

Commentant le sujet de la comédie d'Henry Murger : « Le Bonhomme Jadis », qui figurait dans le programme des attractions de la fête, l'éminent orateur l'a appliqué aux vétérans mutualistes qui, après avoir pratiqué la prévoyance pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour leurs co-sociétaires, sont maintenant des exemples et des professeurs de prévoyance pour la jeune génération.

Après avoir développé cette idée avec le plus vif intérêt, M. Dubron a parlé de l'« Union Mutualiste », l'organisatrice de la fête, et a fait ressortir les effets de son action féconde, la générosité désintéressée de ses bienfaiteurs. Il a signalé incidemment la création récente d'une Caisse de prêts d'honneur pour laquelle les organisateurs ont reçu la promesse spontanée de deux dons de 500 fr.

En terminant, l'orateur engage toutes les sociétés mutuelles de Roubaix à s'affilier à l'« Union Mutualiste » et exprime le désir de voir s'établir dans tout le département des unions cantonales par l'intermédiaire desquelles toutes les sociétés de secours mutuels seraient rattachées à l'Union régionale, formant ainsi un puissant groupement de 200.000 mutualistes qui serait une force considérable, pouvant faire écouter ses justes revendications.

Après son discours, M. Dubron a été l'objet d'une nouvelle ovation enthousiaste.

LA DISTRIBUTION DES MÉDAILLES

Le secrétaire de l'« Union Mutualiste » a eu ensuite la parole pour la proclamation des noms des vétérans mutualistes, dont nous avons publié la liste, et qui, successivement, sont montés sur l'estrade pour y recevoir leurs médailles. Les quatre titulaires de la médaille de vermeil ont également reçu un pli contenant un billet de 50 francs pour leur permettre de fêter en famille leur jubilé mutualiste.

LA PARTIE RÉCRÉATIVE

La « Philharmonique du Fresnoy » a ensuite exécuté la « Marche des Parisiennes ». Pendant cette exécution, une quête a été faite au profit du Dispensaire mutualiste. Puis ont été interprétées de façon parfaite, par Mlle Renée Rose et MM. Castelain et Laval, trois charmantes comédies en un acte : « Les Fourberies de Nérine », de Théodore de Banville ; « Dormez, grand'-mère », de C. M. de la Rizandie ; « Le Bonhomme Jadis », d'Henry Murger.

Les trois artistes ont été chaleureusement applaudis. Roubaisiens et étrangers qui ont assisté à cette superbe fête étaient unanimes, en se retirant, à constater son entière réussite et l'intérêt tout particulier qu'elle avait présenté.

L'Assemblée Générale Annuelle de la Dotation de la Jeunesse de France

La Section Roubaisienne de la Dotation de la Jeunesse de France, a tenu son assemblée générale, dimanche matin, à onze heures et demie, au siège social, Café Français, Grande-Rue, sous la présidence de M. J. Wibaux, président d'honneur, qui avait à ses côtés, MM. les membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Wibaux se dit flatté de l'honneur qui lui est échu de présider cette réunion. Il félicite les sociétaires de leurs efforts communs en faveur du but poursuivi ; rend hommage au mérite du sympathique président, M. Dubien, et au dévouement inlassable des membres du Comité. M. le président d'honneur constate avec plaisir le développement de la section. Vous pouvez compter sur mon concours absolu, dit en terminant M. Wibaux ; je m'occuperai toujours très volontiers des intérêts de la société.

Ces paroles sont vivement applaudies.

A son tour, M. Dubien prend la parole pour adresser ses remerciements à M. Joseph Wibaux, qui a déjà donné tant de preuves de sa sympathie, et du vif intérêt qu'il porte à la section roubaisienne. M. Dubien remercie également les sociétaires présents, puis il annonce que plusieurs vacances s'étant produites au sein du Comité, il y aura lieu de pourvoir à son complément.

On adopte ensuite les rapports du Conseil d'administration ; du trésorier général et du Comité de surveillance. Puis on aborde le chapitre des modifications aux statuts, et on en arrive au referendum sur la contre-assurance. L'assemblée, sur l'avis du Comité, décide d'accepter la contre-assurance, sans cotisation spéciale, et sans diminution de dot.

Le rapport de la Commission des vœux, est également très chargé. Il n'y en a pas moins de vingt-cinq présentés par différentes sections. Les uns sont acceptés et les autres rejetés. On passe ensuite au vote des membres administrateurs ; des membres des Comités de surveillance et de section, conformément au renouvellement triennal et en vertu de l'article 12 des statuts. Pour la section roubaisienne, sont proposés par le Comité : MM. D. Frémaux, A. Smets, C. Dedonckère, membres sortants ; Picavet et Carnois, nouveaux membres.

Concernant la subvention municipale, M. le président explique qu'elle était d'abord de 0 fr. 50 par part, qu'elle n'était plus, l'année dernière que de 0 fr. 50 par sociétaire, et qu'elle sera désormais de 0 fr. 50 par part, jusqu'à concurrence de trois parts, soit 1 fr. 50 au-delà de trois parts, l'allocution restera à 1 fr. 50. Ces parts seront payables les 22 et 29 mai, au siège de la section, de dix heures du matin à midi. Il n'est pas sans intérêt de dire que la « Dotation de la Jeunesse de France » compte actuellement 464.536 parts inscrites : 1.125 sections, et 5 millions 732.470 francs de parts dotées. Ce qui est un chiffre très appréciable.

Les sociétaires vont ensuite déposer leur bulletin de vote dans l'urne, puis la séance est levée à midi et demi.

UNE SÉRENADE EN L'HONNEUR DE M. ALBERT DESPRETZ. — La Société de musique l'« Union Fraternelle des Anciens Soldats Musiciens Français » s'est rendue en corps, dimanche matin, à 11 heures, chez son président, M. Albert Despretz, pour le féliciter de sa promotion au grade d'officier d'Académie.

Après l'exécution de la « Marseillaise », les musiciens ont été reçus par leur président, entouré des membres de sa famille.

M. René Wibaux, le dévoué président d'honneur de la société, a adressé quelques mots à M. Albert Despretz pour le féliciter de la distinction si méritée dont il vient d'être l'objet. Il lui a donné l'accolade fraternelle et a attaché sur sa poitrine cet insigne qui sera pour lui un double souvenir, car il lui est offert par ceux qui se flattent d'être ses meilleurs amis.

M. Albert Despretz, ému par cette sympathique manifestation, remercie bien vivement M. René Wibaux et ses amis de la société. Il fait rejaillir l'honneur qui lui échoit sur toute la société et l'assure qu'elle peut compter de plus en plus sur son dévouement, tant que les forces et les moyens ne lui manqueront pas. Il invite ses amis à vider avec lui une coupe de champagne.

M. René Wibaux engage ensuite les musiciens à chanter un chaleureux vivat en l'honneur du nouvel officier d'Académie et offre, au nom de tous, une magnifique gerbe de fleurs à Mme Albert Despretz.

A la demande de M. Despretz, la société exécute à nouveau la « Marseillaise » et elle retourne à son local au son de ses plus beaux pas-redoublés.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE DE CRÉDIT POPULAIRE ». — Dimanche, à 5 heures, a eu lieu, à l'Institut Populaire, l'assemblée générale annuelle de la « Société Roubaisienne de Crédit populaire ». M. A. Mantoy présidait, entouré des membres du Conseil d'administration de la société, MM. E. Rossel, Félix Delattre, etc. M. Mantoy, en ouvrant la séance, a donné un aperçu de la situation morale de la société. Fondée le 3 février 1907, la S.R.C.P. avait, durant les deux premières années, pris un rapide développement et avait prêté, chaque fois, une dizaine de mille francs. Cette année, au contraire, elle s'est imposé une période de recueillement et a limité strictement le nombre et l'objet de ses prêts, afin d'abord de constater exactement le rendement de ses premières opérations et de pouvoir ensuite, si celui-ci était bon, prendre un nouvel essor. Or, c'est ce qui est arrivé. Elle n'a, cette fois, prêté que 5,000 francs, et à peu près tous les emprunts des années précédentes sont rentrés. Elle a donc l'espoir d'organiser bientôt de nouvelles et utiles institutions, telles que : caisse d'achats en commun, caisse de chômage pour les loyers, etc.

Après M. Mantoy, M. l'abbé Macarez a fait une causerie sur l'utilité de la société et il a indiqué les nombreux services qu'elle a déjà rendus et qu'elle rendra encore. Le crédit populaire est, en effet, bien peu organisé. Si le capitaliste trouve toujours des banques qui facilitent sa vie commerciale, l'ouvrier ne trouve guère de prêteur. La société rend donc les services d'une banque et y ajoute encore l'esprit d'aide et d'amour fraternel.

M. Delaby a succédé à M. l'abbé Macarez et a donné lecture d'un rapport sur la situation financière. Celle-ci est excellente, car les rentrées se font régulièrement.

Une séance récréative a suivi cette réunion. M. Pierre Deweirdt a fait applaudir, comme toujours, sa belle voix de basse et la section dramatique a donné une comédie qui a agréablement diverti le nombreux auditoire.

LES POMPIERS FÉLICITÉS PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE. — M. le capitaine Macq, commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, vient de recevoir de M. Leblanc, adjoint au maire, la lettre suivante :

« Monsieur le Commandant,

» Le rapport que je viens de recevoir, au sujet de l'incendie des établissements de la Société Anonyme de Roubaix, a fait ressortir la brillante conduite et le zèle courageux autant qu'intelligent, déployés par tous les membres du corps des pompiers, à l'occasion de ce sinistre.

» Aussi, suis-je heureux de vous adresser, en cette circonstance, les chaleureuses félicitations de l'Administration municipale tout entière.

» Je vous prie de vouloir bien porter ces félicitations à la connaissance de la Compagnie par la voie de l'ordre du jour.

» Veuillez agréer, M. le Commandant, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Pour le Maire : E. LEBLANC, adjoint. »

Cette lettre a été lue dimanche matin devant toute la compagnie réunie.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS. — La première réunion générale semestrielle de 1910 de l'Amicale de la rue des Arts, a eu lieu dimanche, à 10 heures du matin, dans une salle de l'école. 165 sociétaires étaient présents.

Les rapports de MM. Merlin, secrétaire, et E. Dejaegher, trésorier, sont adoptés à l'unanimité. M. De Rycke, président, présente le compte-rendu moral de l'année 1909. Il remercie d'une façon toute particulière les membres du Comité qui ont fourni pendant toute l'année 1909 un effort considérable.

Le programme du prochain semestre est examiné et adopté. Il est prévu une soirée pour le 9 avril ; une excursion en voitures au Mont-de-l'Enclus le 29 mai ; une fête des écoles en juin ; une excursion à l'Exposition de Bruxelles les 7 et 8 août. Pour les cyclistes une sortie mensuelle ; les premières auront pour but : 4 avril, Lille ; 16 mai, Tournai ; 19 juin, Courtrai. Les tireurs auront tous les dimanches d'avril à fin juillet, un grand concours avec prix très importants dont un prix du président de la République, 4 du ministre de l'Intérieur, un de la ville de Roubaix et quantité d'objets d'art et prix en espèces.

Après un appel en faveur de la nouvelle mutuelle d'adultes, qui prévoit une indemnité de 1 fr. 50 par jour en cas de maladie et 0 fr. 75 en cas d'accident, un secours de 50 francs en cas de décès et la constitution d'une retraite pour un modeste versement mensuel de 1 fr. 25, on passe aux votes.

Sur la proposition de M. H. Vroman, vice-président, M. J. De Rycke, président depuis 1900 et sortant d'exercice, est réélu par acclamations pour une nouvelle période de deux ans. Sont élus membres de la commission : MM. A. Codron, E. Dejaegher, E. Deledalle, G. Gauthier, E. Genty, Ch. Leuridan, H. Merlin, Ch. Moulard, H. Vroman et A. Verhaeme.

Une tombola gratuite clôt gaiement la réunion à midi.

PHONOLIST, piano électr. de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et mécan. Jeu artist. incomp. des plus gr. pianos. Mme SCRÉPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-4

EXPLOITS DE CENS IVRES. — Trois individus en état d'ivresse ont, au cours de la nuit de samedi à dimanche, provoqué une scène de désordre au Café-Cinéma de M. Camille Couvreur, rue de la Vigne, 42. A l'heure de la retraite, vers minuit, comme, après plusieurs invitations, ils refusaient de quitter le débit, le fils de la maison dut les y contraindre de force. Rendus furieux,